



Parc amazonien
de Guyane
Parc national



STRATÉGIE SCIENTIFIQUE

du Parc amazonien
de Guyane

2018-2028





Sommaire

1	RETOUR SUR 10 ANS D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES	4
	• Les activités scientifiques entre 2007 et 2010	7
	• Le Parc amazonien de Guyane, pionnier de la réglementation sur l'accès aux ressources génétiques	8
	• Le rôle du conseil scientifique	9
	• Le bilan de 10 ans d'activités scientifiques	10
	• Les nouveaux défis de la politique scientifique du Parc 2018 - 2028	12
2	ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES : LES PRIORITÉS 2018 - 2028	14
	• Dynamiques des sociétés locales	15
	• Fonctionnement des socio-écosystèmes	18
	• Biodiversité et changements globaux	22
3	STRUCTURER ET CAPITALISER LA CONNAISSANCE	28
	• Les données naturalistes	29
	• Les données sur les patrimoines culturels	30
	• L'accès facilité à la littérature grise	31
4	DIFFUSER LES CONNAISSANCES ET PARTAGER L'EXPERTISE	32
	• Adopter une stratégie de médiation scientifique	33
	• Elaborer des outils de diffusion adaptés à chaque public	34
	• Contribuer aux réseaux d'experts	36
5	ORGANISATION ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE	40
	• Les moyens humains	41
	• Les moyens financiers	42
	• L'évaluation de la stratégie scientifique	42
6	ANNEXES	44



© P-O Jay



Pourquoi une stratégie scientifique ?

Le Parc amazonien de Guyane, parc national, a une vocation de gestion et de conservation des patrimoines naturels et culturels mais aussi de soutien au développement des communes et des habitants du Sud de la Guyane. Le Parc est un interlocuteur du territoire installé de façon pérenne qui, en dépit de la pression incessante de l'orpaillage illégal, présente des milieux naturels encore bien préservés et peu fragmentés et des communautés de cultures bien vivaces.

Mieux connaître pour mieux gérer, telle est la logique du Parc amazonien de Guyane qui est inséré dans un réseau de partenariats locaux, nationaux et internationaux. Connaître les patrimoines naturels et culturels permet de fournir une expertise sur ce territoire et ses dynamiques et de proposer une réflexion sur les projets d'aménagement. De plus, la connaissance des évolutions des relations Nature – Sociétés rend plus pertinente les actions de développement et d'accompagnement du territoire.

Le Parc doit se doter d'une stratégie scientifique afin d'organiser et de rendre lisible et cohérente l'action de l'établissement en matière d'acquisition de connaissances et d'accompagnement de la recherche scientifique. Cette stratégie se décline en actions *via* un programme scientifique hiérarchisé. Elle est établie en cohérence avec la charte de l'établissement et le contrat d'objectifs et de performance défini par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Elle est en concordance avec les documents de planification territoriale (cf. SAR, SDOM...) et la stratégie scientifique des parcs nationaux de France dont les objectifs principaux sont de gérer durablement et conserver les espaces, d'inspirer et appuyer la recherche, d'évaluer les politiques publiques et leur efficacité de la gestion et de faire des citoyens des acteurs de la connaissance des territoires.

Le présent document est issu d'un travail mené dans un esprit de co-construction, de partage et de transparence avec l'ensemble des personnels du Parc amazonien de Guyane des services Patrimoines Naturels et Culturels, Développement Durable, Systèmes d'Information et du Conseil Scientifique ainsi qu'avec les partenaires de l'établissement. Le président du Comité de Vie Locale a participé aux travaux du conseil scientifique à ce sujet.

Le Conseil d'administration a validé le document au cours de sa séance du 20 juin 2019. Ce document a été présenté au Comité de Vie Locale de novembre 2019.



© A. Brusini

1 RETOUR SUR 10 ANS D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

Des équipes de terrain formées à l'observation naturaliste et aux protocoles scientifiques, aux dispositifs d'observation, aux capacités de vulgarisation scientifique *via* un ancrage territorial font du Parc un espace idéal à la disposition des chercheurs. Ainsi, depuis 2007, avec plus d'une centaine de programmes et d'activités scientifiques sur son territoire, le Parc est passé d'un statut d'aide logistique pour la recherche à un statut de véritable partenaire de la recherche qui assume son rôle de médiateur et d'expert du territoire reconnu par ses partenaires.



LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ENTRE 2007 ET 2010

L'activité scientifique du Parc repose sur trois types d'actions : inventaires des patrimoines naturels et culturels, suivis naturalistes et programmes de recherche. Ces actions sont appuyées par des formations et des activités de gestion des données. Ces dix dernières années, le Parc a été, à parts égales, partenaire structurant et partenaire modéré des actions scientifiques.

Les domaines d'action sont variés allant de la biodiversité à la santé humaine en passant par les sciences humaines et sociales. Au cours de ces dix ans, les activités ont principalement été centrées sur les patrimoines naturels ce qui répond à la mission principale du Parc, celle de connaissance et de conservation de ces patrimoines.

En termes de financements, le budget de la cellule Patrimoines naturels et culturels a été consacré à 50% à des activités de connaissance des patrimoines, le reste ayant été dédié aux activités de lutte contre l'orpillage illégal (30%) et aux activités culturelles (20%). La part de budget de fonctionnement courant (financement études, achat de matériel...) du Parc a été stable, autour de 10%.



© G. Feuillet / PAG



LE PARC AMAZONIEN DE GUYANE, PIONNIER DE LA RÉGLEMENTATION SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES

La réglementation de l'accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et du partage des avantages tirés de leur exploitation (APA) participe à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Elle a fait partie de l'acte de naissance du Parc amazonien de Guyane.

En effet, dès 2007, le principe de l'APA a été instauré dans le Code de l'environnement¹ par la mise en place d'un régime d'autorisation d'accès par les présidents de Région et du Département. De 2012 à 2017, le Parc amazonien de Guyane et la Collectivité Territoriale de Guyane ont assuré le secrétariat de l'APA afin de mettre en place une procédure qui

a permis de délivrer plus de 25 autorisations d'accès aux ressources génétiques et de signer autant de contrats de partage des avantages. Ces derniers concernaient principalement de l'accès aux ressources sans visée économique.

Ce régime a été abrogé par la loi du 8 août 2016 pour la Reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages qui instaure, sans visée économique, un système d'APA sur l'ensemble du territoire français avec une procédure différente de celle qui avait déjà été mis en place en 2007.

Cf. Décret n° 2007-266 du 27 février 2007 de création du Parc amazonien de Guyane



LE RÔLE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est composé d'une vingtaine d'experts proposés par le Parc pour six ans dont des spécialistes issus des communautés du Sud de la Guyane. Il est chargé d'émettre un avis sur la mise en œuvre d'activités scientifiques sur le territoire et porte un regard critique sur les activités de l'établissement.

La particularité de ce conseil est sa pluridisciplinarité qui en fait un lieu riche en échanges. Écologues, anthropologues, techniciens du bois, agronomes et tradipraticiens forment cette arène. La majorité d'entre eux connaît la Guyane, et plus de la moitié des membres est issue de la communauté scientifique locale.

Depuis 2007, il a défini les priorités en termes d'acquisition de connaissances et émis plus de 50 avis formels sur la conduite d'activités scientifiques en aire d'adhésion ou en zone de cœur ainsi que sur des travaux en zone de cœur. En outre, il a mis en

place un code de bonne conduite sur l'accès aux ressources génétiques¹ et a produit des recommandations sur des projets de développement du territoire tels que la construction d'infrastructures ou l'aménagement de l'espace public dans les communes concernées par le Parc.

La volonté de la première mandature du conseil scientifique était d'intégrer à ce dernier des experts issus des communautés du Sud de la Guyane. C'est maintenant le cas puisqu'un tradipraticien wayäpi et un botaniste aluku en sont membres. Le conseil actuel est favorable à la venue de membres issus d'autres communautés. Cependant cette collaboration est encore insuffisante en raison des problématiques de langue.

¹ Ce code est disponible en annexe 4 de la Charte du Parc amazonien de Guyane.



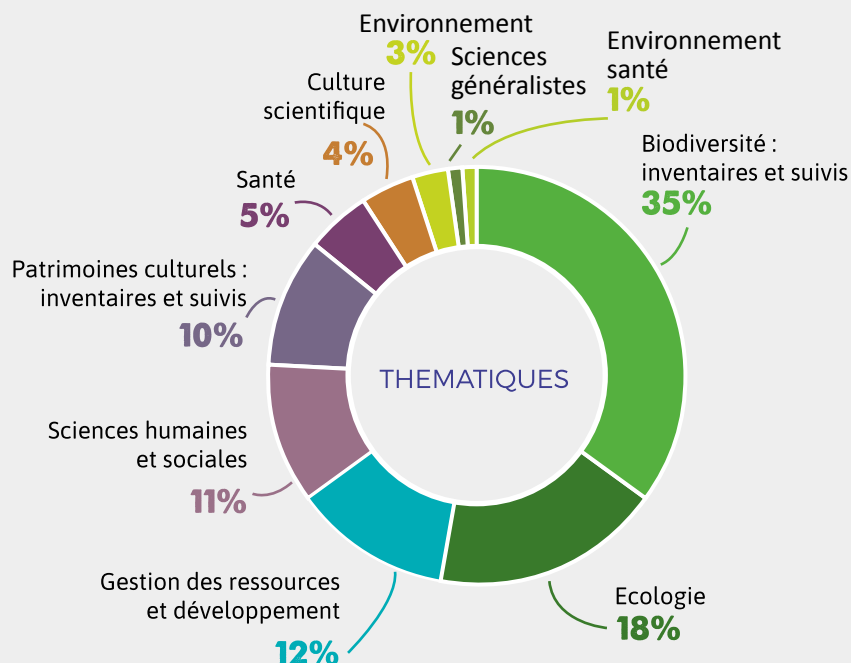
© S. Boullaguet / PAG

BILAN DE 10 ANS D'ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES

105
ACTIVITÉS
SCIENTIFIQUES
(programmes,
formations, actions...)

DONT

11%
À PORTÉE
INTERNATIONALE



AVEC QUELS MOYENS ?

MOYENS FINANCIERS

PARC

ENTRE

6% ET 11%

C'est la part du budget du Parc allouée à l'activité scientifique (hors masse salariale)



1 EURO



1 ETP



3 AGENTS DÉDIÉS

EFFET DÉMULTIPLIATEUR DE LA PARTICIPATION DU PARC

6 EUROS



5 ETP



25 A 40

Agents de tous corps de métiers



Europe, Région, Laboratoires de recherche, Mécénats..
sont les autres sources de financement

POUR QUELS RESULTATS ?

DES CHIFFRES

140

ESPÈCES NOUVELLES
POUR LA GUYANE

10

ESPÈCES NOUVELLES
POUR LA SCIENCE
(hors Planète revisitée)

5

PROGRAMMES
PARTICIPATIFS

(Programme chasse,
Programme pêche, etc)

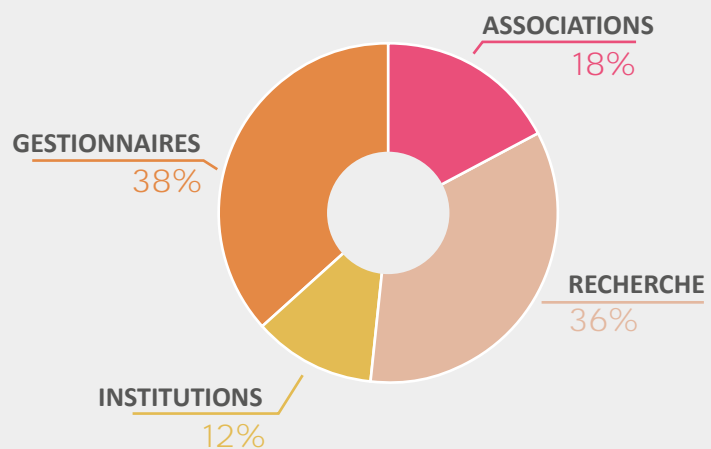
+50 000

DONNÉES
pour la Guyane

1

BASE DE DONNÉES
PATRIMOINES CULTURELS
(EN CONSTRUCTION)

QUI PORTE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE ?



AVEC QUELLE DIFFUSION ?

RESTITUTION
DES ACTIVITES

37

CONFÉRENCES
& RENCONTRES

34

ACTIONS DE
RESTITUTIONS
TERRAIN

3

LIVRETS
PÉDAGOGIQUES

60

CAHIERS DU PARC
LITTÉRATURE VULGARISÉE
(dont 1 numéro de
Guianensis)

3

REVUES
SCIENTIFIQUES

EXPERTISE

INTERNE

FORMATIONS INTERNES :

- ECOLOGIE
- DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

EXTERNE

AVIS SUR :

- PROJETS D'AMÉNAGEMENT
- PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
- DÉMARCHE :
ÉVITER / RÉDUIRE / COMPENSER



LES NOUVEAUX DÉFIS DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE DU PARC 2018 - 2028

Depuis 2007, le Parc amazonien de Guyane s'est positionné comme partenaire incontournable dans la recherche scientifique dans le Sud de la Guyane. Néanmoins les défis restent majeurs notamment dans les domaines de la médiation scientifique et de la visibilité du Parc national dans le champ de la recherche scientifique. Il est important que le Parc continue à mobiliser la communauté scientifique nationale et internationale et développe une solide coopération scientifique entre espaces protégés à l'intérieur de la Guyane.

Par ailleurs, le Parc cherche un équilibre en termes d'investissement financiers et humains entre les activités scientifiques, les activités de police (lutte contre l'orpaillage illégal, activité spécifique du PAG comparée à celles des autres parc nationaux) et les activités d'accompagnement au développement. Ces deux dernières sont consommatrices de moyens humains et financiers, surtout à court terme, par rapport aux activités de connaissance qui elles, fournissent des résultats à plus long terme. Le Parc doit donc trouver d'autres sources de financements (Europe, Agence Nationale pour la Recherche, mécénat) lui permettant de s'engager de façon durable sur des sujets spécifiques de conservation tout en continuant l'acquisition de savoirs plus transversaux comme les relations homme – milieu.

Enfin, il reste encore à réfléchir à l'articulation entre savoirs scientifiques et savoirs locaux notamment avec l'inclusion dès l'amont dans les activités scientifiques, d'experts locaux reconnus pour leurs savoirs et savoirs faire. Une proposition est de mettre en place un réseau de référents qui seraient consultés lors de l'élaboration du projet et accompagneraient les scientifiques sur le terrain tout au long des activités. Ces référents, ambassadeurs des habitants, pourront devenir des membres scientifiques de l'équipe, seront cités en tant qu'auteurs dans les publications. Dans la continuité des programmes déjà mis en place, une large place sera accordée aux programmes comprenant des processus participatifs.





© G. Fontenelle

Evolution des axes stratégiques de la stratégie scientifique

Le précédent document de politique scientifique (2011 – 2016) ciblait cinq axes stratégiques :

- Gestion de données et restitution
- Dynamiques des sociétés et territorialités
- Développement durable
- Interactions sociétés/environnement
- Biodiversité et changements globaux

Au vu du bilan présenté en séance plénière en 2016 par la responsable scientifique, les axes stratégiques ont été redéfinis. L'axe « Développement durable » traitant principalement des questions juridiques a été fusionné avec les axes « interactions sociétés/environnement » et « dynamiques des sociétés ». Suite aux sollicitations de partenaires sur des sujets de parasitologie et sur les impacts des activités d'orpaillage sur la santé humaine, la thématique « Santé-Environnement » a fait son apparition.

La stratégie scientifique 2018-2028 se structure en trois axes :

Axe 1 : acquérir des connaissances : dynamiques des sociétés locales, fonctionnement des écosystèmes, biodiversité et changements globaux

Axe 2 : structurer et capitaliser les données

Axe 3 : diffuser les connaissances et partager l'expertise



© G. Feuillet / PAG

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES : LES PRIORITÉS 2018 - 2028

Des équipes de terrain formées à l'observation naturaliste et aux protocoles scientifiques, aux dispositifs d'observation, aux capacités de vulgarisation scientifique font du Parc un espace idéal à la disposition des chercheurs. Ainsi, depuis 2007, avec plus d'une centaine de programmes et d'activités scientifiques sur son territoire, le Parc est passé d'un statut d'aide logistique pour la recherche à un statut de véritable partenaire de la recherche qui assume son rôle de médiateur et d'expert du territoire reconnu par ses partenaires.

Tous les volets stratégiques développés ici sont également prioritaires : l'ordre des chapitres ne reflète pas une hiérarchisation entre les sujets.



DYNAMIQUES DES SOCIÉTÉS LOCALES

L'enjeu II de la charte du Parc amazonien concerne la reconnaissance et la valorisation de la diversité culturelle et linguistique y compris la transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire. Ceci nécessite dans un premier temps de mieux connaître cette diversité. L'axe prioritaire de l'acquisition de connaissances dans ce domaine portera donc sur la connaissance des patrimoines culturels, matériels et immatériels.

La question de la transmission des valeurs, des savoirs et savoir-faire est intrinsèquement liée à celle des mutations et des dynamiques induites par l'interculturalité et, au-delà, des changements globaux.

Enfin une problématique majeure, dont dépendent les axes précédemment cités, est celle de la santé et du bien-être des habitants. Même si le Parc n'a qu'un rôle de soutien des actions territoriales en matière de santé, il se saisit de cette problématique dans sa stratégie scientifique afin de s'inscrire en co-porteur avec les communautés d'habitants, de la mise en place d'actions de correction par les acteurs de la Santé.

1. Patrimoines des sociétés locales

L'acquisition de connaissances sur les patrimoines culturels matériels et immatériels, initiée ou soutenue par le Parc, est fondée sur une coopération entre détenteurs de savoirs locaux et acteurs de la recherche scientifique. Les champs d'action ont été développés jusqu'à présent en fonction d'initiatives extérieures et des opportunités de recherche présentées par différents laboratoires plutôt qu'à l'instigation du Parc. Afin de faire un état de l'art et de hiérarchiser les champs de recherche à favoriser, les actions prioritaires à mener sont :

- **Déterminer les enjeux de préservation et de revitalisation des patrimoines culturels ;**
- **Soutenir l'acquisition de connaissances sur les patrimoines culturels ;**
- **Organiser et hiérarchiser l'acquisition de connaissances sur les patrimoines culturels ;**
- **Faciliter l'accès pour les communautés aux données acquises sur le plan matériel, pédagogique et linguistique ;**
- **Effectuer un diagnostic sociolinguistique afin d'identifier les enjeux majeurs en termes de préservation et de revitalisation des langues ;**
- **Mener une réflexion juridique sur la protection des savoirs traditionnels sur la mise en place d'un statut pour les porteurs de savoirs.**



© J. Amiet



© C. Michel



© G. Longin / PAG



© A. Brusini

TOPONYMIE

La capitalisation des toponymes de lieux sur la commune de Camopi utilisés par les populations teko et wayäpi, issue de 50 années des travaux des anthropologues Françoise et Pierre Grenand et de relevés systématiques au GPS effectués entre 2009 et 2011, a permis d'identifier près de 600 toponymes de lieux dans les deux langues.

Entre 2012 et 2013, les communautés de Camopi ont contribué à cette cartographie participative unique en Guyane, les identifiant pleinement comme contributeurs et co-auteurs des cartes. Le financement des relevés et de la spatialisation de ces données était intégré à une convention de recherche entre le Parc amazonien de Guyane et le CNRS (OHM Oyapock).

La collecte des toponymes se poursuit sur le Lawa et ses affluents.

2. Mutations et dynamiques induites par l'interculturalité

En 2019, on compte plus de 22 000 habitants sur les territoires concernés par l'action du Parc. Il y a une forte croissance démographique notamment sur Maripa-Soula avec une moyenne de plus de 5,9% de hausse annuelle de la population. Dans un contexte de changements sociétaux et économiques très rapides que vivent les populations du Sud de la Guyane, de nouvelles problématiques se posent quant au dialogue des cultures et au respect des modes de vie locaux.

L'introduction du travail salarié, de l'entrepreneuriat et l'apparition des transferts sociaux ont été à l'origine d'une économie qui repose sur un équilibre instable entre échanges non-marchands et marchands.

L'évolution sociétale se manifeste également par une modification des systèmes familiaux d'activité, des modes de consommation et des modes de transmission traditionnels. Ces différentes évolutions sont peu documentées. Les formes de gouvernance traditionnelle des peuples autochtones et Bushinengé ne sont pas épargnées par ces évolutions.

Comprendre le fonctionnement et les dynamiques de ces sociétés est essentiel pour que le Parc et ses partenaires puissent accompagner les acteurs du territoire de façon adaptée. Il apparaît donc prioritaire :

- D'identifier et de suivre les mutations des patrimoines culturels matériel et immatériel liées au contexte actuel d'échanges interculturels ;
- De mieux comprendre les questions de gouvernance territoriale locale dans des contextes d'aires protégées ;
- De rechercher des solutions d'articulation entre droits coutumiers et cadres juridiques locaux et nationaux (sciences politiques, anthropologie, pluralisme juridique).



3. Santé et bien-être

En matière d'acquisition de connaissances, le Parc est partenaire d'un grand nombre d'acteurs ayant des missions relatives à la santé et au bien-être (ARS, CHAR, CTG, ADER, IRD, cellule de coordination pour le bien-être des populations de l'intérieur, etc.) dont la plupart ont mené des études depuis les années 2000 notamment sur les addictions, la prévention du suicide, les pollutions, les maladies.

Le retard conséquent des communes sur le plan des équipements, l'insuffisance de moyens humains notamment en médecins spécialisés et de moyens matériels dans les centres délocalisés de préventions et de soins entraînent une absence ou une faiblesse des suivis médicaux.

Le Parc n'a pas vocation à porter lui-même des programmes sur la thématique santé et bien-être. Cependant, le taux de suicide inquiétant des populations amérindiennes et bushinengés exige, quant à lui, une mobilisation particulière du Parc et de ses partenaires. Il s'agira de continuer dans la compréhension des causes de ces suicides et mobiliser des réseaux internationaux adaptés.

Le Parc s'associera donc aux projets de recherche qui visent à proposer des solutions aux habitants. Les champs thématiques prioritaires concernent :

- **Les valeurs associées au bien-être : les indicateurs de bien-être sont souvent euro-péo-centrés. Il s'agit d'accompagner des études sur des indicateurs adaptés aux contextes post-coloniaux et aux populations autochtones et locales ;**
- **La recherche coopérative en ethnopsychiatrie en partenariat avec les experts autochtones des pays amazoniens (Brésil, Colombie, Equateur, Pérou...);**
- **La recherche coopérative sur les interactions possibles entre médecine traditionnelle et médecine conventionnelle.**

DES CHIFFRES ALARMANTS ET UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Dans l'intérieur on compte 55% de jeunes de moins de 29 ans et 32% d'enfants de moins de 14 ans¹. La réflexion sur la stratégie jeunesse du Parc a permis de faire émerger plusieurs enjeux de santé publique, et notamment le phénomène particulièrement exacerbé des suicides chez les amérindiens du Haut-Maroni et de l'Oyapock. Chez ces derniers, le taux de suicide est plus de 18 fois supérieur au taux de suicide annuel de France [hexagonale] et le taux de létalité est de 30.4% contre 8.2% avec une tranche d'âge des 10-20 ans qui regroupe 71% des décès par suicide¹. Cette question du phénomène du suicide s'inscrit dans le champ plus large de la santé.

¹Thèse Dumas, 2016.



© C. Thirion



© G. Longin / PAG

FONCTIONNEMENT DES SOCIO-ÉCOSYSTÈMES

L'enjeu 1 de la charte du Parc est la Préservation de l'écosystème forestier amazonien et des interactions entre l'Homme et le milieu naturel. Dans un contexte de mutations qui soulèvent de nouveaux enjeux sociaux, culturels, économiques, environnementaux les manières de produire et de consommer des habitants évoluent. On les perçoit dans les pratiques et les activités liées au milieu naturel.

D'une part, le développement de l'emploi salarié a conduit à limiter les activités de subsistance (chasse, pêche, agriculture, collecte). D'autre part, ce nouveau mode de consommation couplé à l'augmentation démographique se traduit par une spécialisation de certains habitants sur des activités marchandes avec l'émergence d'une agriculture professionnelle, de pratiques de pêche et de chasse commerciales, ou encore le développement de filières de production de bois d'œuvre.

La pluriactivité reste une composante forte dans l'organisation des habitants. Elle prend de multiples formes : combinaisons d'activités salariées, entrepreneuriales, domestiques, investissement dans plusieurs filières de production (agriculture, élevage, pêche, bois...) et/ou sur plusieurs marchés de service (transport fluvial et terrestre, petite enfance, restauration...).



PRATIQUES CYNÉGÉTIQUES SUR LE PAG : LE PROGRAMME CHASSE

De 2009 à 2012 le Parc amazonien de Guyane, en partenariat avec l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), l'Observatoire Hommes-Milieus Oyapock (OHM CNRS) et les communautés autochtones et locales a mené un important programme participatif d'études visant à mieux connaître les besoins, les pratiques ainsi que les modes de gestion coutumière des divers types de chasse des différentes communautés et à évaluer l'état des populations de gibiers. Plus de 500 chasseurs ont participé à ces enquêtes qui ont permis de caractériser les types de chasse actuels et leur évolution.

Ces résultats sont un premier pas vers la mise en place de modes de gestion concertés et adaptés aux réalités des pratiques. Un programme sur la gestion des ressources naturelles (2019-2022) est en cours d'exécution à cet effet.



© A. Brusini

1. Comprendre les dynamiques des pratiques et leur territorialité

Depuis sa création, le Parc recense les pratiques liées aux ressources naturelles et aux terroirs par la mise en place de programmes participatifs portant par exemple sur la chasse, l'agriculture ou l'occupation des sols. Ces derniers ont permis de produire des premiers documents de référence qui décrivent et valorisent des savoirs empiriques. L'étape de recensement est préliminaire à la reconnaissance institutionnelle de ces pratiques.

Au vu des mutations décrites précédemment, il demeure nécessaire de compléter les travaux entrepris sur les pratiques locales de gestion des ressources.

Les principaux axes identifiés sont :

- Décrire/caractériser de façon argumentée toutes les pratiques liées aux ressources naturelles sauvages ou cultivées ;
- Identifier les ressources et espaces à enjeu de gestion pour les habitants et mettre en place des protocoles pérennes de suivi des prélèvements sur les ressources naturelles ;
- Objectiver par la démarche scientifique les données acquises « à dire d'acteurs » pour en faire une connaissance de base reconnue et partagée.



© A. Brusini

2. Evaluer les effets des pratiques sur le milieu et les ressources pour un appui à la gestion



Il y a un enjeu fort à maintenir les ressources naturelles pour pérenniser leur utilisation. Pour cela il faut s'assurer de la durabilité des pratiques. Le prélèvement des ressources naturelles joue un rôle majeur pour la subsistance et l'identité des populations du Sud. La majorité des espaces concernés par le Parc fait partie du domaine privé de l'État, et relève de trois cadres de gestion :

1. Gestion confiée à l'établissement public du Parc amazonien en zone de cœur de Parc (avec des dérogations spécifiques pour les usages par les communautés d'habitants et résidents) ;
2. Gestion par l'Office National des Forêts en aire d'adhésion ;
3. Gestion par les communautés d'habitants en Zones de Droits d'Usage Collectifs (ZDUC).



Au-delà du cadre réglementaire, sur l'ensemble de ces zones, le droit coutumier continue de jouer un rôle majeur dans la gestion des ressources et espaces naturels. Les communautés d'habitants exercent une gestion des ressources et des espaces naturels que ce soit en ZDUC ou en dehors.

Dans une perspective de gestion durable, les enjeux majeurs identifiés sont de :

- Mesurer les impacts des pratiques sur la disponibilité des ressources et des espaces ;
- Définir, avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion adaptées ;
- Mettre en œuvre ces mêmes mesures ;
- Accompagner les changements de pratiques.



© G. Feuillet / PAG

RIMNES : AUX ORIGINES DU MERCURE DE L'OYAPOCK

Financé par l'Agence nationale de la recherche, RIMNES a permis de mettre en place de nouveaux outils afin de différencier les origines du mercure de 2013 à 2015, dans un contexte de pollutions mercurielles liées aux activités d'orpaillage illégal actuelles, aux pratiques d'orpaillage anciennes ainsi qu'au mercure naturellement présent dans les sols.

Le projet a permis de démontrer qu'environ 30% du mercure contenu chez les poissons piscivores provenait de l'orpaillage mais aussi d'affirmer le lien entre intoxication mercurielle et régime alimentaire tant au niveau humain qu'au niveau de l'ichtyofaune.

3. Mieux connaître l'interface Santé – Environnement

Cette thématique n'a pas vocation à être portée par le Parc. Cependant, l'établissement s'attachera à soutenir les actions permettant de mieux comprendre les impacts humains directs ou indirects sur l'environnement forestier et aquatique, sur les modes de vie et la santé des communautés autochtones et locales. L'enjeu principal est de formuler des préconisations en termes sanitaires, en particulier concernant l'orpaillage illégal et la libération de métaux lourds dans l'environnement.

Les enjeux identifiés sont :

- Améliorer la connaissance des effets de l'orpaillage illégal sur le milieu et la santé humaine ;
- Améliorer la connaissance sur l'écologie des parasites ;
- Mesurer l'impact des produits phytosanitaires sur la santé ;
- Améliorer les connaissances sur les origines des métaux à l'état de traces de l'environnement jusqu'à l'Homme (prioritairement plomb, arsenic et cyanure) dans le but de proposer une meilleure gestion de leurs sources.



© R. Rinaldo / PAG



© A. Brusini

BIODIVERSITÉ ET CHANGEMENTS GLOBAUX

Cet axe vient abonder les mesures de la charte correspondant à la caractérisation et à la cartographie de la biodiversité, des conditions environnementales et au suivi de leurs dynamiques.

L'acquisition de connaissances sur la biodiversité dont celle cultivée, s'appuie sur un collectif d'acteurs de la recherche scientifique, du milieu naturaliste et des habitants. Le Parc continuera à participer, *via* le réseau des espaces naturels protégés, à la construction d'outils communs de caractérisation, de cartographie et de suivi de la biodiversité.



1. INVENTAIRES DE LA BIODIVERSITÉ

De nombreux travaux ont déjà permis d'identifier les richesses des patrimoines naturels du Parc. Cependant, son étendue et son accessibilité limitée expliquent que les données restent fragmentaires tant au niveau spatial qu'au niveau taxonomique.

Outre l'appui à l'inventaire des ZNIEFF de Guyane, le conseil scientifique a choisi de prioriser l'effort de connaissance sur des sites de références. La liste des espèces emblématiques sera effectuée grâce à la synthèse des données existantes.

Les prochains inventaires se porteront de manière préférentielle :

- sur des habitats encore sous-prospectés (lacs des pénélaines de la Waki, ripisylves...) ou représentant un intérêt patrimonial (inselbergs, forêts à nuages...);
- et sur des sites répondant à de forts enjeux de connaissances pour des espèces prioritaires identifiées sur les listes rouges régionales et pour lesquelles le Parc amazonien de Guyane a une forte responsabilité.

La priorité sera donnée sur les sites présentant des menaces liées aux activités humaines.

L'inventaire de l'ensemble des habitats naturels tout particulièrement en zone cœur de parc, sera poursuivi notamment pour les formations végétales particulières et les habitats « patrimoniaux ». L'appui à l'inventaire de groupes taxonomiques particulièrement méconnus sera poursuivi. Ces inventaires seront conduits au regard des capacités d'acceptation de l'intégrité des milieux et populations d'espèces.

Le Parc appuiera également le déploiement de méthodes d'inventaire innovantes telles que l'inventaire des cours d'eau par ADN environnemental sur des espèces déjà référencées et favorisera l'acquisition des données par des démarches de sciences participatives.

Pour récapituler, les enjeux identifiés sont :

- **Participer à l'inventaire des habitats sous-prospectés ou remarquables ;**
- **Appuyer le développement de méthodes innovantes d'inventaire des écosystèmes ;**
- **Evaluer les capacités de charge des milieux naturels soumis à des activités anthropiques ;**
- **Travailler à la définition des espaces à protéger en zone d'adhésion.**



© G. Feuillet / PAG

PLANÈTE REVISITÉE

Le parc a accompagné la réalisation côté terrestre de la grande expédition du Muséum National d'Histoire Naturelle appelé « La Planète revisitée » en 2015.

Ce programme ambitieux mené à la trijonction Brésil-Suriname et Guyane a permis de découvrir 38 espèces d'insectes endémiques du Mitaraka et a donné lieu à ce jour à 45 publications scientifiques.



© G. Cornaton / PAG



© G. Feuillet / PAG

2. Suivre la biodiversité emblématique et des milieux

Au-delà des inventaires ponctuels, le Parc doit se doter de dispositifs permettant de suivre dans le temps et l'espace les composantes du patrimoine naturel. Les séries temporelles obtenues par des protocoles standardisés devront répondre aux objectifs de gestion du Parc et contribueront à des dispositifs à l'échelle régionale.

Le Parc veillera à hiérarchiser et bien calibrer ses protocoles de suivi qui sont fortement consommateurs de temps agent. L'engagement du Parc dans leur mise en œuvre sur le long terme sera conditionné à ses capacités humaines afin répondre aux objectifs.

Une convention entre l'Agence Française pour la Biodiversité et le laboratoire Centre d'Ecologie Fonctionnelle et d'Evolution a été signée en 2018 pour appuyer la mise en place de protocoles de suivi sur les parcs nationaux, dont le Parc amazonien de Guyane.

Les protocoles de suivis d'espèces et des paramètres environnementaux déjà mis en œuvre vont se poursuivre, voire se développer. D'autres suivis tels que ceux des populations de loutres et tapirs, ou des populations d'amphibiens d'altitude seront mis en place dès 2019.

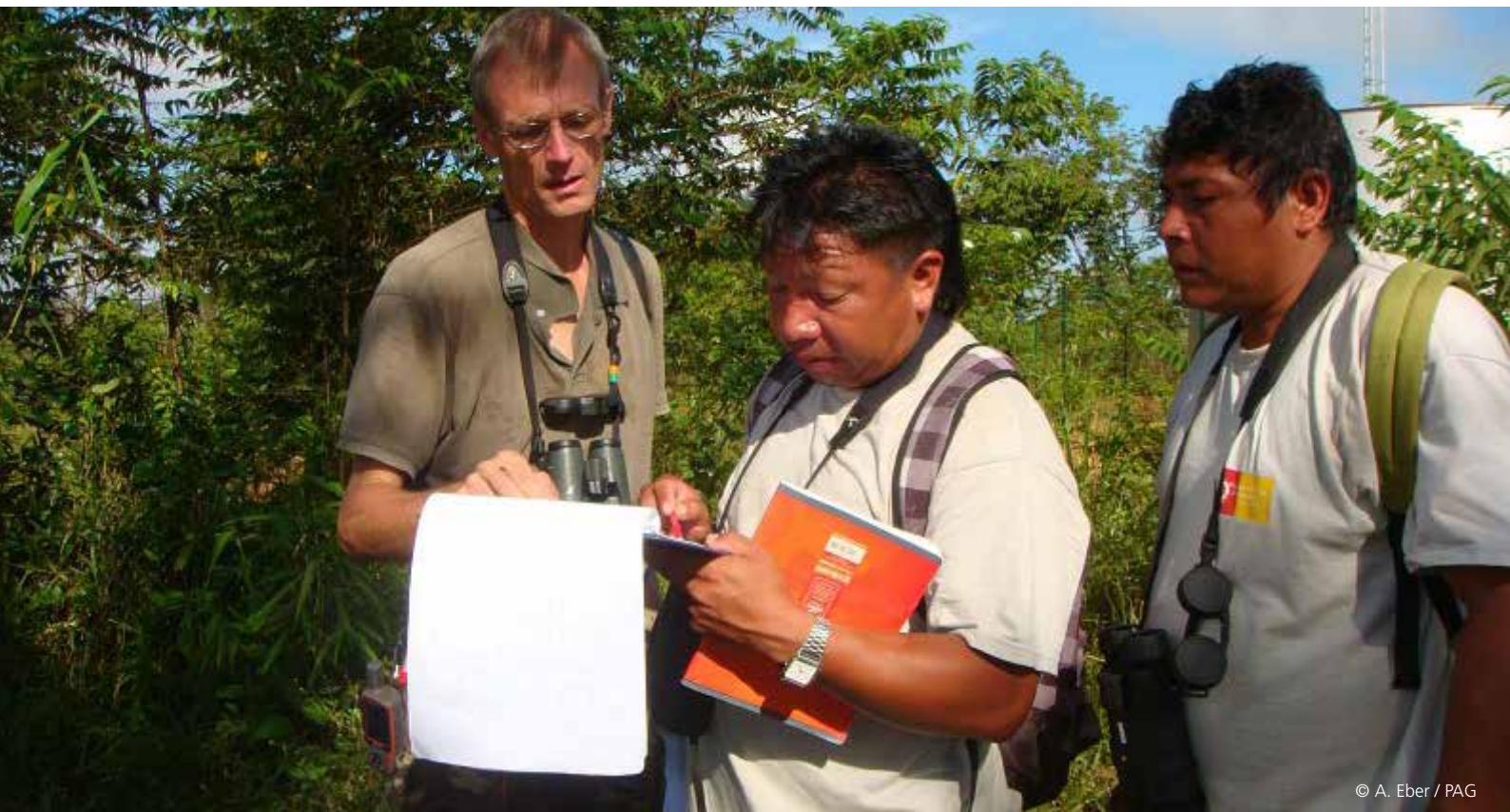
Les espèces qui bénéficieront d'un suivi pourront être soit :

- des espèces à fort enjeu de conservation pour le Parc, pouvant faire l'objet de plan d'actions ou s'intégrant dans des programmes régionaux (*Astrocaryum minus*, les amphibiens *Anomaloglossus*, ou encore les colonies nicheuses de coq de roche et du héron agami) ;
- des espèces indicatrices, notamment nécessaire pour l'évaluation des impacts anthropiques (grande faune terrestre par IKA pour les ressources cynégétiques, loutres et tapirs pour l'orpaillage illégal) ;
- des espèces visées par des protocoles menés à l'échelle régionale (STOC, Espèces Exotiques Envahissantes...)

En sus des analyses trimestrielles réalisées sur l'eau potable par l'ARS, la qualité de l'eau des milieux naturels devra être mieux suivie.

En résumé, les enjeux prioritaires identifiés sont les suivants :

- **Travailler à la définition d'espèces emblématiques ;**
- **Suivre les espèces emblématiques et patrimoniales ;**
- **Participer aux suivis régionaux ou nationaux ;**
- **Suivre les caractéristiques des milieux.**



© A. Eber / PAG

3. Ecologie et dynamiques de la biodiversité

Pour mieux connaître les habitats et espèces du territoire, inventaires et suivis doivent être complétés par la compréhension du fonctionnement des écosystèmes ou des espèces. Des études sur des thématiques aussi diversifiées que l'assemblage de communautés d'espèces forestières, les *turn-over* forestiers ou l'écologie d'insectes vecteurs de maladies ont déjà été accompagnées par le Parc. La compréhension des dynamiques doit intégrer le suivi des milieux ayant été perturbés par les activités anthropiques, notamment, l'orpaillage. Ceci doit permettre d'identifier en fonction des enjeux les milieux à restaurer en priorité.

L'effort d'accompagnement sera porté sur des programmes d'études qui viseront particulièrement les interactions fonctionnelles (physique, trophique, symbiotique...) des écosystèmes forestiers et hydrologiques et la caractérisation de niches écologiques autour des enjeux suivants :

- Suivre les assemblages des communautés ;
- Connaître l'écologie des espèces ;
- Connaître l'histoire des milieux/habitats ;
- Suivre la biodiversité sur des systèmes perturbés (sentiers, parcelles de suivi scientifique).



© A. Brusini



© G. Feuillet / PAG

EXTRAIT DU RAPPORT DU GIEC GUYANE, 2016

Les projections climatiques calculées par les modèles globaux du climat prévoient en Guyane une augmentation des températures moyennes particulièrement fortes (de + 2,6 à + 3,7°C d'ici 2050) et, a priori, une stabilisation des précipitations (-3 à +6%). La répartition pluviométrique devrait varier dans l'année, avec des saisons sèches plus longues et plus sévères, une intensification de la puissance des vents et des précipitations plus fortes, conséquences directes de l'augmentation de la température de l'eau.

4. Observation des impacts des changements globaux

Les modèles de prévisions climatiques se basent pour l'heure sur un dispositif de mesures à l'échelle mondiale qui mérite d'être renforcé par une approche plus précise au niveau de la région du Plateau des Guyanes. Le Parc pourra apporter son soutien à ces démarches et cherchera à développer sur ses sites de référence, en particulier en zone cœur de Parc, des outils de mesure en cohérence avec les dispositifs et méthodes existants (Météo France, GUYAFOR) et en adéquation avec les besoins des acteurs.

Le massif forestier devrait être très affecté par le caractère violent des phénomènes extrêmes : accroissement des températures et altération du régime des précipitations. Les sécheresses plus intenses pourraient aussi conduire à une aggravation du risque d'incendies sur des milieux sensibles comme les savanes-roches. Des remontées en altitude d'aires de répartition de certaines espèces liées aux forêts humides d'altitude sont attendues ainsi que des disparitions d'espèces localement, des changements dans les communautés végétales pouvant entraîner des ruptures de symbioses et de chaînes trophiques. Enfin, des perturbations importantes consécutives aux cyclones et tempêtes sur les côtes caribéennes, sont prévisibles : possible déviation de la trajectoire d'oiseaux migrateurs hivernant en Guyane ou destruction de leurs zones de halte et d'alimentation. Si pour le massif intérieur de la Guyane, le risque d'expansion d'espèces invasives n'est pas encore clairement avéré, une représentativité accrue des espèces les plus communes est attendue puisqu'elles verront tomber certaines barrières géographiques et environnementales et auront accès à d'autres niches écologiques.

La diminution des régimes hydriques des cours d'eau en saison sèche et les inondations en saison des pluies devraient, outre les communautés biologiques liées aux milieux dulçaquicoles, impacter à relativement court terme, les populations humaines implantées sur les rives des fleuves et leurs activités (subsistance, transport, concentration de pollutions dues à la concentration humaine). Le Parc souhaite poursuivre son effort dans la détermination et le suivi d'espèces indicatrices en dépit d'une faible connaissance de l'écologie des espèces sensibles aux changements globaux et de leur état initial.

Les enjeux identifiés sont donc :

- **Instrumenter le territoire pour mesurer les changements climatiques**
- **Identifier et suivre des indicateurs écologiques et biologiques des changements climatiques**
- **Analyser la perception de ces changements par les habitants**



© G. Feuillet / PAG

ITOUPÉ, SITE DE RÉFÉRENCE

Le mont Itoupé est un massif haut de 830 m, situé à 80 km au Sud de Saül, situé en zone de cœur du Parc amazonien de Guyane. S'étendant sur plus de 15 km avec une orientation nord-sud, le site abrite une forêt tropicale à nuages, désignée par le conseil scientifique, comme un site prioritaire pour la réalisation d'inventaires pluridisciplinaires mais aussi comme site de référence pour le suivi des changements climatiques. En 2010, une première mission a permis de recenser 123 espèces végétales de sous bois, 144 espèces de fougères, 33 espèces de chauve-souris et 45 d'amphibiens et plus de 1900 espèces d'insectes, dont des espèces nouvelles pour la science. Depuis 2014, un dispositif de suivi météorologique y est installé et de régulières missions naturalistes sont menées amenant à une centaine le nombre de scientifiques dont une majorité de la communauté scientifique guyanaise, s'étant rendu sur le mont Itoupé. La prochaine discipline à investir le site sera l'archéologie en raison de la découverte d'une montagne couronnée en 2014.

Les suivis météorologiques

sont réalisés à l'aide de capteurs d'hygrométrie et de température et de deux stations météorologiques portatives solaires installées en 2016. Météo France a installé une station météorologique autonome à Antécume-Pata et au bourg de Saül. Le Parc envisage de déplacer la station du bourg de Saül au village de Trois-Sauts, station connue comme étant la plus sèche de Guyane.

Des espèces indicatrices

Les premières missions menées ont permis d'identifier une espèce d'amphibien *Pristimantus espedeus*, comme potentiellement indicatrice de changements climatiques. Une espèce de poisson du genre *Hartiella* endémique du Mont Itoupé est également à l'étude.



© M. Dewynter





© A. Brusini

3 STRUCTURER ET CAPITALISER LA CONNAISSANCE

La recherche scientifique s'appuie sur des systèmes d'information structurant les données et permettant d'assurer un certain nombre de services : collecte et organisation des données, archivage et sécurisation dans les systèmes de stockage, analyse et diffusion des données.

Ces services s'appuient nécessairement sur :

- Une architecture technique et matérielle : matériel, outils, logiciels, réseaux ;
- Une architecture organisationnelle : organisation des services ou des hommes, convention, protocole, structuration de données ;
- Des ressources humaines et des compétences qu'il faut construire et animer : échanges, formations, animation de réseau.



D'OÙ VIENNENT LES DONNÉES ?

La nature des informations collectées au sein du Parc est de différents types : inventaires naturalistes, études, rapports, publications scientifiques, données géo-localisées (imagerie satellite, système d'information géographique), données ponctuelles ou séries de données, matériel photo, audio et vidéo.

Des recherches participatives

Par ailleurs, les recherches participatives permettent de produire des connaissances avec la participation active et délibérée de groupes ou d'individus non-scientifiques-professionnels. A titre d'exemple, le Parc a entamé un projet sur l'Atlas de la Biodiversité Communale de Saül. Ce dernier permet d'affiner le recours aux sciences participatives et de tester une appropriation par les habitants de la richesse du patrimoine naturel.

Les enjeux autour de cet axe sont les suivants :

- Poursuivre l'effort de structuration de la collecte des données
- Archiver les données sur les patrimoines naturels
- Organiser et archiver les données sur les patrimoines culturels
- Faciliter l'accès à la littérature grise

1. Les données naturalistes

La solution choisie par le Parc amazonien de Guyane pour centraliser ses données d'inventaire naturaliste est GéoNature. Il s'agit d'une application modulaire et *open source* développée par le PN des Ecrins et mise en œuvre aujourd'hui dans de nombreux espaces protégés. GéoNature est interopérable avec les autres bases de données notamment l'INPN.

Les données d'inventaires naturalistes sont centralisées dans le SINP¹ régional puis, *in fine*, dans le SINP national. La convention régionale est en cours de formalisation auprès des producteurs publics et des structures privées qui désirent voir valoriser leurs données. Cependant, le Parc transmet d'ores et déjà régulièrement ses données naturalistes au SINP national.

Actuellement, plus de 100 000 données sont dans la base de données, correspondant à la fois à des données issues des programmes développés et accompagnés par le PAG (50%) mais aussi des données des partenaires que sont l'Herbier de Cayenne et Faune Guyane. Il reste à rendre l'outil GéoNature opérationnel dans toutes ses fonctionnalités et à former les agents du Parc à la saisie des données dans ce nouveau système.

¹Système d'Information sur la Nature et les Paysages



© P-O Jay



© G. Feuillet / PAG

© A. Brusini

2. Les données sur les patrimoines culturels

Actuellement il existe une base de données recensant les objets artisanaux qui « transitent » par le Parc mais aucun protocole de stockage de données sur les patrimoines culturels matériels ou immatériels n'existe en tant que tel au Parc. Afin d'accompagner le développement et la connaissance sur les patrimoines et de soutenir le développement et la structuration des collectes de données sur ces patrimoines, le Parc devra s'équiper d'une base de données spécifique.





© G. Feuillet / PAG

3. L'accès facilité à la littérature grise

Face aux difficultés d'identifier et de localiser de façon efficiente, la documentation scientifique pertinente produite par le PAG ou qui le concerne, une base bibliographique est en cours d'élaboration sur Zotero. Le travail consistera à numériser, indexer et archiver les rapports des études menées par et pour le Parc, les publications scientifiques réalisées par le Parc et ses partenaires mais également la bibliographie scientifique utilisée par ses agents. La base de données devra être partagée et accessible numériquement par tous.

En attendant de mettre à niveau cette base de données, les références bibliographiques disponibles ou publiées en cours d'année sont annexées aux différents numéros des cahiers scientifiques.



© G. Feuillet / PAG



4 DIFFUSER LES CONNAISSANCES ET PARTAGER L'EXPERTISE

Le Parc demande à ses partenaires un retour des résultats de la recherche vers le territoire. Il sollicite également les acteurs de la recherche pour qu'ils effectuent des travaux permettant de répondre à ses questions de gestion. Le Parc doit, quant à lui, rendre ses résultats accessibles aux partenaires institutionnels et au grand public.

Par ailleurs, la stratégie de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable du Parc inscrit durablement la vulgarisation de ses travaux vers tous les publics en proposant d'émettre des supports adaptés ou en permettant le contact de manière ponctuelle ou en mode projet entre les scientifiques et le grand public.

Les grandes priorités pour les prochaines années résident dans l'adoption d'une stratégie de médiation scientifique et dans l'élaboration d'outils appropriés de diffusion. De plus, le Parc continuera à participer aux réseaux de spécialistes en apportant son expérience.



ADOPTER UNE STRATÉGIE DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE

La diffusion de la démarche scientifique et de ses résultats se fera auprès des habitants, du public scolaire et de l'ensemble des habitants de la Guyane et usagers du territoire.

Les enjeux sont multiples :

- **Concourir à l'appropriation des enjeux autour de la préservation de la biodiversité et des patrimoines culturels par le grand public ;**
- **Faire en sorte que les habitants et le grand public deviennent des acteurs, s'emparent des enjeux et problématiques du territoire.**

A cet effet, plusieurs modes de retour vers les habitants du Sud ont déjà été proposés et testés : production de supports adaptés, restitutions *in situ* avec l'intervention de médiateur, médiation scientifique sur le terrain durant les missions scientifiques, intégration des habitants dans les équipes scientifiques, interventions des chercheurs en milieu scolaire... De façon générale, les supports de restitution sont élaborés collectivement. En effet, les restitutions sont préparées avec les agents de terrain qui très souvent cumulent les fonctions de médiateurs de terrain et de traducteurs.

Un premier état de l'art sur la question, réalisé en 2018, indique les atouts et les faiblesses du processus de médiation au sein du Parc. Faire de la média-



© G. Feuillet / PAG

tion scientifique est une condition *sine qua non* de la mise en œuvre de tout projet scientifique. Cela implique de :

- **Proposer des procédures de médiation pour 2019 qui permettront de formaliser les processus de vulgarisation scientifique ;**
- **Valoriser l'activité de médiation et mieux prendre en compte la cible « habitant du territoire » ;**
- **Identifier et former les agents ressources pour permettre de déployer outils et actions de diffusion adaptés aux différents publics, contextes et thématiques.**



© G. Feuillet / PAG



© G. Jaffrelot / PAG

ELABORER DES OUTILS DE DIFFUSION ADAPTÉS À CHAQUE PUBLIC ET RÉALISER DES ACTIONS DE DIFFUSION

En amont des conclusions et des choix que contiendra la stratégie de médiation scientifique, plusieurs actions sont déjà en cours et seront maintenues.

1. Le module GéoAtlas

En vertu de la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique (1) dite loi Lemaire, les données acquises sur fonds publics doivent être rendues accessibles sans délai. Cependant, un travail devra être effectué sur les données dites sensibles, à savoir celles dont la diffusion pourrait porter préjudice à l'espèce, au milieu ou aux habitants.

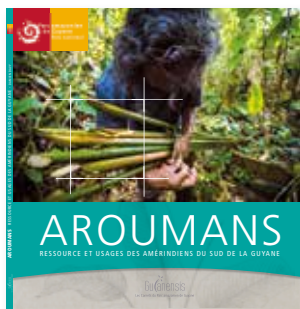
L'accès aux données en ligne se fera prochainement à travers un Atlas en ligne de la biodiversité du Parc (GéoAtlas). L'application GéoNature comporte en effet un portail de diffusion sous forme d'atlas en ligne, permettant un accès espèce par espèce. Chaque taxon référencé y présente une page dédiée incluant la répartition des observations connues, son statut de protection, un indicateur de sa sensibilité et une description de l'espèce. L'outil sera renseigné avec des photos et des données biologiques afin qu'il puisse être accessible au public d'ici fin 2019.

2. Des publications à caractère scientifique

Parallèlement la publication régulière des cahiers scientifiques du Parc amazonien depuis 2015 (1 numéro par an, identification ISSN) concrétise la volonté de rendre accessible la littérature grise produite par l'activité scientifique. D'accès gratuit, ce document essentiellement numérique compile les études réalisées par le Parc, ses partenaires ou par tout autre travail portant sur le territoire du Sud de la Guyane ou de son éco-région. Le comité éditorial, constitué d'agents du Parc, s'appuie sur un comité de lecture issu du conseil scientifique.

Chaque partenaire scientifique soutenu par le Parc a l'obligation de fournir un rapport de synthèse de ses travaux sous un format « Cahiers scientifiques ».





3. Les supports de vulgarisation scientifique

Le Parc a créé une série d'ouvrages baptisée « Guianensis », un objet à la fois esthétique et grand public. Supports de vulgarisation sous forme de carnets référencés édités en français et identifiés par un ISBN, largement illustrés, cette série a pour ambition de rendre accessible et de valoriser les programmes scientifiques mis en œuvre sur le territoire du Parc. Les aspects naturalistes et culturels/patrimoniaux en particulier sont associés et illustrent les missions confiées au PAG. Le premier numéro a été édité en 2016 sur les Aroumans du Sud de la Guyane. L'objectif est d'en publier un tous les 18 mois.

4. Des moments de restitution aux habitants

Dès la mise en œuvre des premières actions scientifiques sur le territoire, le Parc s'est employé à restituer les résultats de la recherche aux habitants avec des modalités et supports adaptés. Environ un tiers des programmes a été restitué d'une façon ou d'une autre sur le territoire. Dans ce domaine, le Parc a développé une expertise permettant d'apporter une réelle plus-value aux travaux des chercheurs et des naturalistes, en faveur des habitants. Celle-ci s'exerce de l'amont du projet à sa mise en œuvre sur le terrain. Un tel échange facilite le travail de recherche puis de restitution dans le fond comme dans la forme.



© G. Longin / PAG

5. Les publics scolaires du Sud de la Guyane

La médiation envers un public scolaire avait été abordée dans la stratégie précédente mais peu développée. Au vu des enjeux de transferts de connaissance vis-à-vis des populations locales, d'appropriation de la biodiversité et de la démarche scientifique, il semble désormais nécessaire de préciser la stratégie de médiation vis-à-vis du public scolaire. A moyen terme, le Parc vise une meilleure appropriation des concepts et connaissances, mais cherche aussi à susciter à terme des vocations locales dans le domaine de la protection de la nature. Hormis des interventions ponctuelles en classe ou *via* la présentation de projet scientifique, des partenariats durables pourraient être élaborés avec les établissements scolaires pour intégrer des interventions à la formation de base des élèves (ex. CAP tourisme à Maripa-soula). En outre, les publics étudiant en cycle supérieur sont également visés par ces démarches.



© DR / PAG



© A. Anselin / PAG



CONTRIBUER AUX RÉSEAUX D'EXPERTS

L'activité scientifique du Parc lui permet d'intervenir dans de nombreux réseaux : recherche, suivi de l'environnement, protection des patrimoines. A cet effet, le Parc participe à des journées de réflexion collective au sein des différents réseaux tels que les groupes de travail (GT) scientifiques, GT culture et GT données de l'Agence Française pour la Biodiversité et des Parcs nationaux. Il participe également aux réseaux fédérant des aires protégées.

Hormis ces grands partenariats, le Parc devra veiller à ce que des collaborations scientifiques soient formalisées en priorité avec les pays voisins : protocoles de suivi communs, partages de méthodologies...



1. Conférences et colloques

Pour rendre plus visible à l'international ses actions et renforcer son réseau, *a minima* une fois par an, le Parc participe à des colloques scientifiques. Il communique principalement sur les programmes qu'il porte lors de forum des gestionnaires ou de colloques sur la biodiversité du plateau des Guyanes. Il participe également à des congrès comme les congrès de l'*International Society of Ethnobiology* ou encore aux journées d'études transfrontalières en sciences humaines et sociales.

2. Cohérence et interactivité avec le réseau des Parcs Nationaux de France

La stratégie scientifique des Parcs nationaux a été écrite pour mettre en cohérence l'action scientifique au sein du réseau des Parcs. Elle prévoit que les acquisitions de connaissances au sein des parcs aient comme objectifs de :

- Gérer de façon conservatoire les cœurs de parcs et durablement les aires d'adhésion et aires maritimes adjacentes ;
- Inspirer et appuyer la recherche scientifique ;
- Contribuer à des stratégies et à des programmes de connaissance et de gestion de niveau international, national ou régional ;
- Evaluer les politiques publiques et l'efficacité de la gestion ;
- Faire des citoyens des acteurs de la connaissance des territoires des parcs nationaux.

Un groupe de travail appelé « GT scientifique » met en réseau les responsables scientifiques et cellules scientifiques des Parcs nationaux de France. Il réfléchit à la mise en cohérence des activités scientifiques des parcs mais aussi à la mutualisation de moyens et d'appuis possibles pour accompagner les parcs au développement de leurs activités scientifiques.

A titre d'exemple, une convention entre l'Agence Française pour la Biodiversité et le laboratoire Centre d'Ecologie Fonctionnelle et d'Evolution pour appuyer la mise en place de protocoles de suivi a été signée en 2018. Elle va permettre d'accompagner les parcs nationaux dans la mise en place de suivis écologiques robustes.



3. Contribution au réseau des aires protégées en Guyane biogéographique



Au niveau local, le Parc est membre du Conservatoire d'Espaces Naturels de Guyane, association qui fédère l'ensemble des espaces naturels protégés du territoire guyanais. A ce titre, il participe à l'organisation de moments de partages et de mutualisation aussi bien autour des pratiques liées aux espaces qu'aux protocoles de suivi et d'inventaires des écosystèmes, ce qui permet de développer des protocoles cohérents à une échelle régionale.

A l'international, le Parc appartient au réseau *Biodiversity of the Guiana Shield*. Il est également membre du réseau des parcs d'Amérique latine (REDPARQUES) et participe au projet d'intégration des aires protégées du Biome Amazonien dans les objectifs mondiaux de protection de la nature. Un projet récent, RENFORESAP¹, a inclus dans ses axes de travail, le partage de méthodes sur les sciences participatives pour la gestion des pratiques liées aux ressources naturelles. Si la coopération avec le Guyana et le Suriname est maintenant formalisée, faire de même avec le parc voisin du Parc national des Tumucumaque est à l'heure actuelle difficile, en raison du manque d'effectifs sur cette aire protégée pour travailler sur des sujets communs.

La stratégie scientifique du Parc s'inscrit en continuité avec les actions déjà entreprises.

¹Financé par des fonds européens via le PCIA (Programme de coopération Interreg Amazonie), il associe les aires protégées du Plateau des Guyanes ainsi que plusieurs organisations internationales de protection de la nature (Conservation International, WWF, Amazon Conservation Team, Frankfurt Zoological Society). RENFORESAP s'inscrit en complément des réseaux amazoniens et sud-américains d'aires protégées Guiana Shield Facility, IAPA et Redparques.



4. Réseaux scientifiques nationaux et internationaux

Afin que l'action du Parc soit lisible pour les partenaires, le Parc a intégré le conseil de groupement et le conseil scientifique du groupement d'intérêt scientifique IRISTA². Il est partenaire socio-économique du LabEx CEBA³. Il a rejoint en 2018 la communauté scientifique de gestion de la faune en Amérique Latine « Comfauna ».

Par ailleurs, le PAG intervient depuis 2010 à l'Université de Guyane soit ponctuellement, soit en prenant en charge un module par exemple « Développement et politiques culturelles » du Master 2 « Sociétés et Interculturalités ». Une convention-cadre avec l'Université est par ailleurs en cours d'élaboration.

² Le CEBA fait partie des 171 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Laboratoires d'excellence » (LabEx) du programme Investissements d'avenir. Les laboratoires d'excellence constituent l'un des instruments mis en place en 2010 pour favoriser l'innovation et la compétitivité française sur des thématiques identifiées. Le LabEx CEBA a été reconduit en 2018 pour 5 ans.

³ Initiative pour une recherche interdisciplinaire sur les systèmes et territoires amazoniens.



© B. Fontaine



© A. Brusini

5. Avis sur des projets d'aménagement du territoire

Le Parc amazonien de Guyane est sollicité une à deux fois par an pour donner son avis sur des projets d'aménagement du territoire (construction de barrage hydroélectrique, aménagement de sauts...). Il s'appuie sur son conseil scientifique formé d'experts afin de rendre ses avis. Cette expertise est un atout pour le territoire puisque les projets de développement accompagnés par le Parc sont également présentés à cette instance, ce qui lui permet d'apporter un conseil en amont de la mise en œuvre de ces projets.



© S. Bouillaguet / PAG



5 ORGANISATION & MOYENS DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Comme cela a été souligné dans le bilan de 2010 à 2018, les activités scientifiques ont un effet démultiplicateur : si le Parc ne peut pas seul mener les objectifs de sa stratégie, il a la capacité de mobiliser des partenaires ainsi que certains de ces agents sur ces actions. S'il ne peut trouver des ressources financières propres, il ira en chercher.



LES MOYENS HUMAINS

Au sein du Parc amazonien de Guyane, l'action scientifique est portée par une cellule scientifique comprenant une responsable scientifique et une technicienne qui administre les bases de données. Cette cellule dépend du service Patrimoines Naturels et Culturels et est en charge de la coordination des activités scientifiques de l'établissement, en lien étroit avec les autres chargé.e.s de mission du service Développement Durable.

En 2018, le nombre d'agents de l'établissement public directement consacré aux missions d'acquisition de connaissances est de 4 personnes dont deux techniciens écologie, conservation et biodiversité sur les délégations du Maroni et du Centre.

Les agents des services du siège (Patrimoines Naturels et Culturels, Développement Durable, Systèmes d'Information), la chargée de mission Charte, ainsi que les agents des délégations territoriales sont amenés à être acteurs directement ou indirectement des activités de recherche et développement pour :

- **Effectuer un recueil d'informations et de données sur les patrimoines**
- **Mettre en œuvre les inventaires et suivis**
- **Mobiliser l'expertise du conseil scientifique de l'établissement**
- **Appuyer et organiser la restitution et la valorisation des résultats**

En plus de ces agents, si on compte les temps passé par les agents remplissant des fonctions administratives, de support logistique, administratifs ou de médiation, ceci porte à environ 10 Equivalents Temps Plein (9,4% de l'effectif total) la part des agents participant aux actions scientifiques.

L'ensemble des missions de terrain est coordonné par les agents des délégations de l'Oyapock, du Maroni et du Centre, qui disposent d'une connaissance fine du territoire, de ses patrimoines, des acteurs et des usages. Certains sont des experts reconnus.



© E. Auffret / PAG





LES MOYENS FINANCIERS

Le Parc a pris le parti de financer de manière prioritaire les sujets « orphelins » et d'aller à la recherche de financements ou de partenariats pour les sujets plus « facilement » finançables auprès par exemple des fonds européens, des laboratoires d'excellence ainsi que la Collectivité Territoriale de Guyane.

Le budget lié aux activités scientifiques représente annuellement entre 6 et 9% du budget de fonctionnement du Parc. Un effort est demandé pour se maintenir dans la fourchette haute malgré des diminutions budgétaires globales imposées chaque année.

L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE

La programmation prévisionnelle est étalée sur dix ans mais devra faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours, en 2022, année d'évaluation à 10 ans de la Charte du Parc.

Les évaluations à mi-parcours et finale, feront état des moyens humains et financiers mobilisés, de l'état d'avancement des programmes engagés, des résultats produits et de leur valorisation, des difficultés ou imprévus rencontrés et des propositions d'améliorations organisationnelles et stratégiques.



© A. Brusini



© G. Feuillet / PAG

ANNEXES

Plan d'action 2018-2028

La stratégie scientifique au regard de la Charte, de la Stratégie des Parcs Nationaux et autres documents de politiques publiques


**ACTIONS DÉJÀ PROGRAMMÉES
À METTRE EN ŒUVRE**

 x
 █

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES : PRIORITÉS 2018 - 2028
Dynamiques des sociétés locales
1. Patrimoines des sociétés locales

Déterminer les enjeux de préservation et de revitalisation	Faire un état de l'Art des connaissances acquises			X	X						
	Analyser et structurer les données	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Prioriser les enjeux										
Soutenir l'acquisition de connaissances sur les patrimoines culturels	Ethnomusicologie Wayãpi	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Ethnomusicologie Teko	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Communication sifflée Wayãpi		X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Autre activités de connaissance sur les patrimoines culturels										
Organiser l'acquisition de connaissances sur les patrimoines culturels	Toponymie aluku sur le Lawa	X	X	X							
	Dictionnaire multilingue volet Téko	X	X	X							
	Inventaires participatifs des savoirs et savoir-faire (Maripasoula,...)										
	Collecte d'archives orales (Saül, Papaïchton,...)		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Faciliter l'accès pour les communautés aux données	Autres formes d'organisation										
	Structurer les données par territoires										
	Mettre en œuvre l'accès aux données selon les territoires										
Effectuer un diagnostic sociolinguistique afin d'identifier les enjeux majeurs en termes de préservation et de revitalisation des langues	Définir la stratégie de mise en œuvre		X	X	X						
	Mettre en œuvre le diagnostic socio-linguistique (Oyapock, Maroni, Centre)										
Mener une réflexion juridique sur la protection de la propriété intellectuelle et sur la mise en place d'un statut pour les porteurs de savoirs	Suivre les études menées par les acteurs concernés (DAC,CCI, ONG)	X	X	X	X	X	X				
	Construire une stratégie sur la protection juridique										
	Participer à un programme de recherche sur les modalités de recueil du consentement avec communautés de l'Oyapock	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Autres programmes										

2. Mutations et dynamiques induites par l'interculturalité

Identifier et suivre les mutations des patrimoines culturels matériel et immatériel liées aux contacts entre populations	Soutenir la recherche sur ce champ thématique (introduction de nouvelles formes de religion et leur influence sur les PCI,...)										
Mieux comprendre les questions de gouvernance dans des contextes d'aires protégées	Initier une étude sur la gouvernance du Parc (fonctionnement du CVL)	X	X	X							
	Autres programmes										
Rechercher des solutions d'articulation entre droits coutumiers et cadres juridiques locaux et internationaux portés par les institutions locales et nationales	Soutenir la recherche sur ce champ thématique										

3. Santé et bien-être

Définir les valeurs associées au bien-être pour les communautés du Sud de la Guyane	Soutenir la recherche sur ce champ thématique										
Développer la recherche coopérative en ethnopsychiatrie en partenariat avec les savants autochtones des pays amazoniens	Soutenir la recherche sur ce champ thématique										
Développer la recherche coopérative sur les interactions possibles entre médecine traditionnelle et médecine conventionnelle	Participer aux réseaux de partenaires recherche et santé et soutenir la recherche sur ce champ thématique										

ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES : PRIORITÉS 2018 - 2028

Fonctionnement des Socio-écosystèmes

1. Comprendre les dynamiques des pratiques et leur territorialité

Décrire/caractériser de façon argumentée les pratiques liées aux ressources naturelles sauvages ou cultivées	Etude des pratiques et des ressources halieutiques du Haut-Maroni	X	X																
	Etude sur l'évolution et références des habitants au droit coutumier																		
	Caractériser le rôle du droit coutumier dans la gestion des ressources et son évolution																		
	Gouvernance de la chasse: Médiation et animation	X																	
	Mettre en oeuvre d'autres programmes																		
Identifier les ressources et espaces à enjeu de gestion pour les habitants et mettre en place des protocoles pérennes de suivi des prélèvements sur les ressources naturelles	Mettre en place d'un dispositif protocolaire pérenne de suivi des pratiques liées aux ressources naturelles																		
	Mesurer l'évolution de l'activité agricole		X																
	Observatoire de l'occupation des sols (AgriPAG)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Etude de l'agrobiodiversité et de l'évolution des savoirs associés	X																	
	Mettre en oeuvre d'autres programmes																		
Objectiver par la démarche scientifique les données acquises « à dire d'acteurs » pour en faire une connaissance de base reconnue et partagée	Recenser les données acquises par les agents du Parc																		
	Partager les données validées sur ces pratiques et leur évolution																		
	Travailler sur la reconnaissance et le statut particulier des données à dire d'acteur afin de mettre en place des outils/règles adaptées ;																		
	Mettre en oeuvre d'autres programmes																		

2. Evaluer les effets des pratiques sur le milieu et les ressources pour un appui à la gestion

Mesurer les impacts des pratiques sur la disponibilité des ressources et des espaces	IKA Zone chassée	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Mesurer l'impact des intrants chimiques introduits récemment dans l'agriculture vivrière...																		
	Pratiques de pêche : évolution, et impact des mesures de gestion (Programme pêche, dynamique des poissons d'eau douce...)	X	X	X															
	Mettre en oeuvre d'autres programmes																		
Définir, avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion adaptées	Développer des programmes permettant la co-construction des mesures de gestion des pratiques liées aux ressources naturelles et d'accès aux espaces	X	X	X	X	X													
	Gouvernance de la chasse: médiation et animation	X																	
	Programme Terre Maka'andi	X	X	X	X														
	<i>Autres programmes</i>																		
Mettre en œuvre les mesures de gestion des ressources naturelles	Identifier les mesures de gestion concernées																		
	Suivre les effets																		
Accompagner les changements de pratiques	Développer et soutenir les programmes dans ce champ thématique.																		



ACTIONS DÉJÀ PROGRAMMÉES À METTRE EN ŒUVRE

x

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

3. Mieux connaître l'interface Santé – Environnement

Améliorer la connaissance des effets de l'orpillage illégal sur le milieu et la santé humaine	Suivre la turbidité des cours d'eau pour l'OI	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Accompagner et faciliter les programmes dans cette thématique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Améliorer la connaissance sur l'écologie des parasites	Accompagner et faciliter les programmes dans cette thématique (Lèpre et Tatou, RESERVOIRS...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mesurer l'impact des produits phytosanitaires sur la santé	Accompagner et faciliter les programmes dans cette thématique											
Améliorer les connaissances sur les origines des métaux à l'état de traces de l'environnement jusqu'à l'homme	Participer et faciliter les programmes dans cette thématique (Programme AYMARA)	X	X	X								

Biodiversité et changements globaux

1. Inventorier la biodiversité

Participer à l'inventaire des habitats sous-prospectés ou remarquables	Mettre en place une stratégie d'inventaires de la biodiversité en cœur de Parc			X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Déployer des inventaires de biodiversité pluridisciplinaires sur des habitats sous-inventoriés (Inventaire pluridisciplinaire Roche Mamilihpan...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Déployer le protocole Habitats	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Soutenir les programmes d'inventaires de la biodiversité sur le territoire (Inventaire ichtyologique de la Wanapy, Inventaires entomologiques, programme GRN...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	ABC Saül : Atlas de la Biodiversité Communale	X	X	X								
	Effectuer les liens entre habitats particuliers et toponymie											
	Cartographier les habitats particuliers avec une priorité pour les zones humides (pinotières d'altitude, palmiers-bâche, mares & lacs...) et analyser leurs connexions											
Appuyer le développement de méthodes innovantes d'inventaires des écosystèmes	Accompagner les recherches dans le développement de méthodes innovantes d'inventaire des écosystèmes (eDNA suivi des cours d'eau, eDNA sur matrices herpétologique ou flore, affiner les méthodologies pour analyser l'abondance des poissons en pêche électrique...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Evaluer les capacités de charge des milieux dans le cadre d'activités de recherche ou de projets de développement local	Analyser la résilience des milieux aquatiques suite à une perturbation anthropique historique ou contemporaine (orpillage illégal) ou une perturbation naturelle.											
	Mettre en place des mesures de l'impact des activités humaines en milieu naturel (missions scientifiques, ouverture de sentiers, orpillage illégal, tourisme...)											
Travailler à définition des espaces à protéger en zone d'adhésion	Mettre en place une liste d'espaces à protéger en ZA			X	X	X	X	X	X	X	X	X

**ACTIONS DÉJÀ PROGRAMMÉES
À METTRE EN ŒUVRE**

x

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

2. Suivre la biodiversité emblématique et les milieux

Travailler à la définition d'espèces emblématiques	Etablir la liste des espèces emblématiques du Parc										
Suivre les espèces emblématiques et patrimoniales	Suivi des loutres et des tapirs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Suivi du Héron Agami	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Suivi du Coq de Roche	X	X								
	Etablir la liste des espèces emblématiques du Parc	X	X								
	Développer de nouveaux suivis des espèces emblématiques			X	X	X	X	X	X	X	X
Participer aux suivis régionaux ou nationaux	Mise en œuvre du PRA <i>Astrocaryum minus</i>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Mettre en œuvre le STOC - EPS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Suivi de la faune par mesure de l'IKA	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Soutenir la mise en place d'un PNA poissons têtes de crique										
Suivre les caractéristiques des milieux	Suivi de la turbidité des cours d'eau pour l'OI	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Mettre en place un suivi chimique simple des eaux										
	Capitaliser des connaissances sur le milieu aquatique en relation avec les partenaires (DEAL, Réseau Hydro...)										

3. Ecologie et dynamiques de la biodiversité

Suivre les assemblages des communautés	Appuyer la recherche dans cette thématique (DIAMOND, REZOFLEUVES...)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Connaître l'écologie des espèces	Cycle écologique des phlébotomes	X									
	Améliorer les connaissances sur la dynamique de l'ichyofaune										
Connaître l'histoire des milieux/habitats	Appuyer la recherche dans cette thématique (Etude des lacs de la Waki, carottage de tourbes...)										
Suivre la biodiversité sur des systèmes perturbés (sentiers, parcelles de suivi scientifique)	Développer des procédures et des protocoles de suivi des impacts de perturbation des écosystèmes										

4. Observation des impacts des changements globaux

Instrumenter le territoire pour mesurer les changements climatiques	Suivre les paramètres météorologiques au PAG	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Installer un réseau de placettes permanentes forestières (GUYAFOR) proche des zones habitées de Maripa-Soula, Oyapock et Saül										
Identifier des indicateurs des changements climatiques	Rechercher des espèces indicatrices des changements climatiques	X	X								
	<i>Anomaloglossus</i> : Vers un Plan National d'action?	X	X								
Analyser la perception de ces changements par les habitants	Soutenir les programmes sur cette thématique										


**ACTIONS DÉJÀ PROGRAMMÉES
À METTRE EN ŒUVRE**

x

2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

Structurer et capitaliser la connaissance

Les données naturalistes		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Poursuivre l'effort de structuration de la collecte des données	Rendre opérationnel l'outil GéoNature	X	X									
	Formaliser des protocoles d'échanges de données avec d'autres partenaires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Former et motiver les saisies de données dans GéoNature par les agents du PAG		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Elaborer la liste des données sensibles avec les partenaires	X	X				X					X
Archiver les données sur les patrimoines naturels	Bancariser les données naturalistes historiques dans GéoNature (externaliser)											
	Saisir les données naturalistes des programmes en cours	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Intégrer des données d'entomologie dans GéoNature pour mise à jour du TAXREF											
Les données sur les patrimoines culturels		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Organiser et archiver	Structurer la collecte de données sur les patrimoines culturels	X	X	X								
	Structurer l'archivage des données											
	Intégrer les données											
La littérature grise		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Faciliter son accès	Numériser et référencer les rapports scientifiques de la mission PAG à nos jours											
	Mettre en place une base de données bibliographiques partagée sur Zotero	X	X									



**LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE AU REGARD DE LA CHARTE, DE LA STRATÉGIE DES PARCS NATIONAUX
ET AUTRES DOCUMENTS DE POLITIQUES PUBLIQUES**

	AXES	SOUS-AXES	MESURES DE LA CHARTE	STRATÉGIE DES PARCS NATIONAUX DE FRANCE	COHÉRENCE AVEC LES DOCUMENTS DE PROGRAMMATION RÉGIONAUX	
Acquérir des connaissances : les priorités 2018 - 2028	Dynamiques des sociétés locales	1. Patrimoines des sociétés locales	MES OB II-1-1-3 Faciliter la recherche scientifique sur le territoire dans le champ des sciences humaines et sociales MES OB II-1-1-1 Favoriser les inventaires des patrimoines culturels menés sur les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane MES OR II-2-2-4-Soutenir les projets d'équipement des langues (dictionnaires, manuels, grammaires) et d'éditions bilingues et trilingues concernant les cultures du territoire MES I-2-3-2-Développer des outils d'interprétation du patrimoine, aménager les sites patrimoniaux et sentiers touristiques en lieux de découverte MESII-1-2-3-Améliorer ou créer des lieux de découverte du patrimoine culturel MES OR II-2-3-2 Favoriser la reconnaissance de l'expertise locale autour des savoir-faire	2 : Renforcer nos partenariats pour une meilleure connaissance 4 : Améliorer la qualité des données, leur structuration et leur mise à disposition 5 : Développer la valorisation des données collectées	Schéma régional d'organisation des soins, ARS, en cours Programme Régional de Santé II, ARS, 2018	
		2. Mutations et dynamiques induites par l'interculturalité	MES OB II-1-1-3 Faciliter la recherche scientifique sur le territoire dans le champ des sciences humaines et sociales MES II-2-2-2-Appuyer la mise en oeuvre d'ateliers de transmission des savoir-faire traditionnels dans le cadre scolaire ou périscolaire			
		3. Santé et bien-être	MES OB II-1-1-3 Faciliter la recherche scientifique sur le territoire dans le champ des sciences humaines et sociales			
	Fonctionnement des socio-écosystèmes	1. Comprendre les dynamiques des pratiques et leur territorialité	MES OR I-1-1- 2 Caractériser et suivre les dynamiques spatiales des activités humaines MES OR I-1-1-1 / OB I-3-1-1 Décrire les interactions entre les hommes et les milieux naturels MES OR II-2-3-2 Favoriser la reconnaissance de l'expertise locale autour des savoir-faire MES OR I-1-1- 2 Caractériser et suivre les dynamiques spatiales des activités humaines		2 : Renforcer nos partenariats pour une meilleure connaissance 4 : Améliorer la qualité des données, leur structuration et leur mise à disposition 5 : Développer la valorisation des données collectées	Schéma de développement de l'agriculture de Maripa-soula, Commune de Maripa-Soula, en cours Schéma de développement touristique de l'ouest guyanais, CCOG, en cours Directive régionale d'aménagement - Région Nord Guyane, Office National des Forêts, en cours Programme Départemental des itinéraires pédestres et de randonnée, CTG, en cours. Plan Local d'Urbanisme de Maripa-Soula, Commune de Maripa-Soula, 20 Schéma d'aménagement Régional de la Guyane, Région Guyane, 2012 Plan Global de Transports et Déplacements, Préfecture Guyane, 2012 Schéma d'aménagement territorial de l'est guyanais, CCEG, 2008
		2. Evaluer les effets des pratiques sur le milieu et les ressources pour un appui à la gestion	MES OR I-1-1- 2 Caractériser et suivre les dynamiques spatiales des activités humaines MES OR I-1-2-1 / MES OB I-3-2-1 Définir des règles de gestion des ressources adaptées aux réalités du territoire MES OR I-1-2-2 / MES OB I-3-2-2 Construire des outils de gestion des usages de l'espace OR III-2-1-3-Mener une réflexion sur la compatibilité entre les ZDUC, les outils institutionnels existants et le développement souhaité par les habitants			
		3. Mieux connaître l'interface Santé – Environnement	MES OR I-3-2-1 / OB I-2-2-1 Développer, suivre et communiquer sur les indicateurs de diagnostic d'impact des activités d'orpaillage			
	Biodiversité et changements globaux	1. Inventorier la biodiversité	MES OR I-2-1-1 Caractériser et cartographier la biodiversité à différentes échelles MES OB I-1-1-1 / OB I-1-1-1 Inventorier et cartographier les habitats remarquables à fort intérêt patrimonial MES OR I-2-2-1 / OB I-1-2-1 Participer à l'alimentation et la gestion des collections floristiques et faunistiques issues du Parc amazonien de Guyane MES OB I-3-3-2 Développer des outils d'interprétation du patrimoine, aménager les sites patrimoniaux et sentiers touristiques en lieux de découverte		2 : Renforcer nos partenariats pour une meilleure connaissance 4 : Améliorer la qualité des données, leur structuration et leur mise à disposition 5 : Développer la valorisation des données collectées	Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Comité de Bassin de la Guyane, 2015 Programmation Pluriannuelle pour l'Energie, CTG-Etat, 2015 Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie, Région Guyane, 2012 Plan Energétique Régional Pluriannuel de Prospection et d'Exploitation des Energies Renouvelables et d'Utilisation Rationnelle de l'Energie, Programme Régional pour la Maîtrise de l'Energie, 2012 Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Comité de Bassin de la Guyane, 2007
		2. Suivre la biodiversité emblématique et les milieux	MES OB I-1-1-2 Mettre en oeuvre des dispositifs de suivi de l'évolution des conditions environnementales et de la biodiversité MES OR I-2-1-1 Caractériser et cartographier la biodiversité à différentes échelles MES OR I-2-2-1 / OB I-1-2-1 Participer à l'alimentation et la gestion des collections floristiques et faunistiques issues du Parc amazonien de Guyane MES OR III-2-5-4 Mettre en place le suivi environnemental de l'activité minière et les démarches d'audits environnementaux			
		3. Ecologie et dynamiques de la biodiversité	MES OR I-2-1-1 Caractériser et cartographier la biodiversité à différentes échelles MES OB I-1-1-2 Mettre en oeuvre des dispositifs de suivi de l'évolution des conditions environnementales et de la biodiversité			
		4. Observation des impacts des changements globaux	OR I-2-1-2 Caractériser et cartographier les conditions environnementales MES OB I-1-1-2 Mettre en oeuvre des dispositifs de suivi de l'évolution des conditions environnementales et de la biodiversité			



	AXES	SOUS-AXES	MESURES DE LA CHARTE	STRATÉGIE DES PARCS NATIONAUX DE FRANCE	COHÉRENCE AVEC LES DOCUMENTS DE PROGRAMMATION RÉGIONAUX
Structurer et capitaliser la connaissance		Poursuivre l'effort de structuration de la collecte des données	MES I-2-2-2-Structurer, administrer et mettre en réseau les bases de données scientifiques	3 : Partager des dispositifs d'acquisition de connaissance 4 : Améliorer la qualité des données, leur structuration et leur mise à disposition	
		Archiver les données sur les patrimoines naturels	MES I-2-2-1-Participer à l'alimentation et la gestion des collections floristiques et faunistiques issues du Parc amazonien de Guyane		
		Organiser et archiver les données sur les patrimoines culturels	MESII-1-1-2-et MES C II-1-1-2 - Compiler les données relatives aux patrimoines culturels mutualisées sous forme d'une base de données MESII-1-2-2-et MES C II-1-2-2-Encourager les initiatives d'enrichissement et de mise à disposition de fonds patrimoniaux		
		Faciliter l'accès à la littérature grise			
Diffuser des connaissances et partager l'expertise		Adopter une stratégie de médiation scientifique	MES I-2-3-1-Appuyer le déploiement des programmes pédagogiques existants et proposer des outils de sensibilisation adaptés au contexte environnemental et culturel MES I-2-3-3-Accompagner la formation d'acteurs-relais dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable	1 : Maintenir notre réseau pour les établissements parcs nationaux et pour nos partenaires 5 : Développer la valorisation des données collectées 6 : Diffuser nos connaissances et valoriser notre expertise	
		Elaborer des outils de diffusion adaptés à chaque public et réaliser des actions de diffusion	MESII-1-2-1-Soutenir la diffusion des résultats des rencontres scientifiques et programmes de recherche en sciences humaines et sociales menés sur les territoires MES I-2-3-2-Développer des outils d'interprétation du patrimoine, aménager les sites patrimoniaux et sentiers touristiques en lieux de découverte MESII-2-2-3-S'appuyer sur les nouvelles technologies pour développer des outils de médiation culturelle MES I-2-2-3-Restituer les travaux scientifiques auprès des populations du territoire, des partenaires, des collectivités et du grand public MES II-2-2-1-Développer un programme de sensibilisation aux cultures via des animations sur le territoire MES II-1-2-1-Soutenir la diffusion des résultats des rencontres scientifiques et programmes de recherche en sciences humaines et sociales menés sur les territoires		
		Contribuer à des réseaux et partager l'expertise			



Directeur de publication :
Pascal Vardon

Rédaction :
**Service Patrimoines Naturels et
Culturels & Conseil Scientifique**

Publication : **juin 2019**

Mise en page :
Service communication/PAG

*N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !*

